



HAL
open science

Pseudonyme en ligne. Remarques sur la vérité et le mensonge sur soi

François Perea

► **To cite this version:**

François Perea. Pseudonyme en ligne. Remarques sur la vérité et le mensonge sur soi. Sens-Dessous, 2014, Mentier, 14, pp.15-22. halshs-01150311

HAL Id: halshs-01150311

<https://shs.hal.science/halshs-01150311>

Submitted on 11 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pseudonyme en ligne. Remarques sur la vérité et le mensonge sur soi

François Perea. Maître de conférences HDR en sciences du langage.

Université Montpellier III, Praxiling UMR 5267 CNRS.

Réf. 2014, Perea F., « Pseudonyme en ligne. Remarques sur la vérité et le mensonge sur soi », Sens dessous, n°14, juin.

Le pseudonyme et le mensonge ?

Parce qu'il dissimule l'identité véritable – c'est-à-dire ici *civile* – le pseudonyme en ligne serait un faux de la parole et faciliterait, si ce n'est incarnerait, le mensonge.

L'association apriorique est trompeuse.

En effet, si le mensonge suppose une falsification et une volonté manipulatoire ancrées dans la dissymétrie (l'un saurait la vérité - le menteur, l'autre pas), les pratiques numériques ordinaires auxquelles je m'intéresse ici sont au contraire :

- symétriques, puisque dans certains espaces, tels les forums, tous les utilisateurs utilisent des pseudonymes conformément à l'usage ;

- transparentes, car il y a peu de chance de prendre *surfer_parisien*¹ pour un nom civil.

De ce point de vue, son emploi correspondant à l'usage et la visée de menterie (pour emprunter au français du Québec) ne pouvant être retenue comme critère constitutif, le pseudonyme n'est pas particulièrement propice au mensonge.

Bien entendu, ces caractéristiques n'empêchent pas le mensonge d'apparaître : la distance des corps derrière les écrans permet, jusqu'à une éventuelle rencontre, de laisser s'épanouir les identités trompeuses. Le *Bogoss du 26*² pourrait finalement s'avérer ne pas l'être ou référer à une grand-mère héraultaise désireuse d'explorer de nouvelles relations conversationnelles ! S'il n'est pas mensonge en soi, le pseudonyme peut en être l'effecteur, le point de départ.

Ainsi, le pseudonyme pose question car ses fonctions (de protection et de projection de soi) dans différents espaces (civils et numériques, privés et publics) et ses enjeux (notamment légaux) semblent avoir à nous apprendre sur le tissage discursif de soi et ses relations à l'autre et à la vérité.

Mon propos ici, loin de s'engager dans une dissertation philosophique sur le sujet, vise à présenter quelques uns de traits essentiels cette identité du pseudonyme.

NOMEN VERUM / NOMEN FALSUM

Les identités numériques s'inscrivent dans un continuum borné par l'identité civile d'une part et l'identité pseudonymique d'autre part. Le pivot de cette identité est à chaque fois le nom :

¹ Tous les pseudonymes sont extraits de sites internet. Celui-ci est utilisé comme exemple à cette adresse : <http://www.commentfaiton.com/fiche/voir/42273/comment-choisir-un-pseudo-pour-surfer-sur-internet>.

² <http://bogoss-bogoss-bogoss.skyrock.com/> consulté le 10/03/2014

L'acte de nomination est le début de toute identité. Il en est le point de départ comme l'est l'acte de nomination du sujet par celui qui lui donne son nom [...] La nomination est le premier acte symbolique, celui qui permet d'avoir une identité, non seulement au sens formel et administratif de l'état civil, mais également au sens d'inscription dans l'ordre symbolique qui est celui du langage (H. Cauchat et A. Durand-Delvigne³).

L'identité civile, articulée à l'usage du (des) prénom(s) et du nom d'usage (patronyme, matronyme, selon les sociétés) est considérée, hors cas d'homonymie (qui constitue pourtant la règle), comme transparente. Elle est du ressort du *nomen verum*, du « nom vrai », qui permet l'identification par les membres de la communauté et possède certaines caractéristiques :

- elle n'est pas choisie ou modifiable, sauf à obtenir une autorisation légale qui n'est accordée que pour des raisons précises (en raison d'une consonance ridicule ou péjorative ou pour assurer la survivance d'un nom illustre ou menacé d'extinction par exemple) ;
- elle inscrit le sujet dans un réseau de filiation, de dépendances familiales, historique (nom d'origine), social ;
- son usage est obligatoire et transversal : il peut s'employer dans toutes les circonstances de la vie personnelle et sociale, et il soutient toujours la concurrence avec les autres formes de nomination auxquelles il peut se substituer (surnom, pseudonymes...).

Cette dernière caractéristique explique son usage numérique. De nombreux sites de réseautage social en supposent l'emploi, particulièrement lorsque les relations qui s'y établissent peuvent avoir des prolongements hors ligne : réseautage professionnel (Viadeo, LinkedIn...), maintien de relations préexistantes (Copains d'avant). Le plus célèbre d'entre eux, Facebook, a mis en place un système de détection automatique qui empêche l'inscription des formes de nomination qui ne correspondent pas au format [prénom] + [nom].

A l'opposé, le *nomen falsum* masque cette transparence identificatoire en altérant la relation de nomination. Quelles que soient ses formes (on lira sur ce point l'ouvrage de M. Martin⁴) il est en effet caractérisé :

- par sa nature autonymique, comme le sujet le choisit lui-même, sans contrainte, et peut les collectionner et les changer à son gré ;
- par la possibilité qu'il offre de se dégager des filiations, origines... et de ne pas engager ceux qui partagent le patronyme dans ses propos (sauf en cas d'usurpation de pseudonyme : on songera à Agnès Soral (Agnès Bonnet pour l'état civil) dont le frère, Alain, essayiste d'extrême droite a emprunté le nom de scène avec des conséquences que l'actrice regrette) ;
- par son usage généralement spécialisé et circonscrit : certains internautes font ainsi usage d'un pseudonyme par forum fréquenté. Il permet alors de développer plusieurs identités numériques articulées à des « ligateurs autonomes » (F. Georges⁵) différents.

³ Cauchat H. et Durand-Delvigne A., 1999, *De l'identité du sujet au lien social*, Paris, PUF, p. 62.

⁴ Martin M., 2006, *Le pseudonyme. Une nomination située au carrefour de l'anonymat et de la sphère privée*, Paris, L'Harmattan.

⁵ Georges F., 2009, « Représentation de soi et identité numérique », *Réseaux*, volume 27 - 154 ; Paris, La Découverte.

Ces critères ne sont pas propres à l'espace numérique : ils sont anciens et très présents dans la vie sociale, artistique notamment. Sur internet, ils sont fréquents et l'injonction au pseudonyme constitue même un rituel au clavardage (F. Perea⁶).

L'IDENTIFICATION DES INTERNAUTES

L'altération de la relation transparente (légale et administrative) pose ainsi problème. L'identité numérique autonymique, de ce point de vue, dépasse son cadre d'apparition initial :

L'informatique est la science de l'information et du discret, et le numérique, dans sa dimension socioculturelle, modifie l'empirique, l'insérant dans une logique génétique qui façonne le passage de l'information à la trace et finalement aux données [...] L'identité numérique, individuelle autant que collective, est de plus en plus soumise à cette contrainte des données et de leur puissance économique. Plus encore, l'identité numérique participe, en raison de la nature de l'environnement numérique actuel, à une nouvelle économie cognitive, celle de la trace et de la donnée (personnifiée, le plus souvent, par les moteurs de recommandation) qui, elle, est symptomatique de la conversion, plus du comportement, et de leur mesurabilité selon les critères internes au numérique (M. Doueïhi⁷).

L'une des questions majeures qui occupe le débat contemporain concerne la traçabilité et la transparence de l'identité numérique conçue comme données, une identité *data* en somme, qui voit cohabiter deux positions en apparence antagonistes.

D'une part, l'opacité identitaire en ligne est présentée dans sa dangerosité potentielle effective : elle permet aux criminels de se rapprocher masqué de ses victimes, elle favorise la circulation de discours interdits, l'association terroriste, etc. De ce point de vue, un ensemble de mécanismes d'identification des personnes aux traces et indices laissés sur la toile est déployé pour permettre la surveillance et la réassignation identitaire civile.

La forme la plus évidente de ce nouage a trait aux dispositions légales et judiciaires en cas de crime ou de délit, mais celle-ci ne représente qu'une infime partie de ce travail. La toile, par essence même, combine nos points identitaires pour dresser un portrait résultat de liens entre des données en apparence éclatée : les contenus des messages (sur les réseaux sociaux ou dans les boîtes mails) sont reliés aux fiches de profils remplies sur les différents sites, rattachés aux habitudes de navigation, raccordées aux listes d'achats effectués ou prévus, inscrits dans les réseaux d'amis et de relations professionnelles, éclairés par nos réactions émotionnelles ... dressant ainsi un portrait global à partir de traces éparées. La cartographie identitaire se fait la plupart du temps masquée (récoltes et transactions économiques de ce qui est nommé, de manière euphémistique à ce niveau, « profils ») et reliée à l'espace hors web : depuis la présence du sujet devant son écran (notifiée par une indication de connexion) jusqu'aux liens étroits de ce que l'on nommait il y a quelques temps encore les espaces réels et virtuels (réalité augmentée / virtualité réaliste).

Si l'opacité est soupçonnée de conduire au mensonge et à la malhonnêteté, la transparence est également critiquée.

⁶ Perea F., 2010, « L'identité numérique : de la cité à l'écran. Quelques aspects de la représentation de soi dans l'espace numérique », *Les enjeux de l'information et de la communication*, vol. 2010/1, Grenoble, Gresec.

⁷ Doueïhi M., 2013, *Qu'est-ce que le numérique ?*, Paris, PUF, p. 17-18.

D'autre part, cette transparence reconstruite est soupçonnée de nuire à la liberté des citoyens, et des moyens sont également mis en place pour protéger cette dernière (la CNIL en France par exemple). Le mensonge serait alors du côté des récolteurs de données, diversement ciblés : Etats et services secrets, grandes entreprises telles Google, Facebook, Amazon ou encore Apple, mais aussi hackers et autres détenteurs potentiels des clés du réseau et des données personnelles. Le droit à l'anonymat et à l'oubli est alors demandé.

Une première critique repose sur le figement opéré par la collecte des données qui réduisent les identités par définition hétérogènes, fluctuantes, évolutives à un portrait figé, falsifié.

Mais la critique repose surtout sur la mise en péril des libertés personnelles et la violation de la vie privée même lorsque celle-ci emprunte les réseaux publicisés (visite sur des sites de rencontre par exemple).

L'usage des pseudonymes relève de cette injonction paradoxale et révèle les stratégies de masquage de soi et les dynamiques de monstration d'une vérité identitaire.

ECRANS PSEUDONYMIQUES : PROTECTION ET PROJECTION DE LA VERITE

Le pseudonyme permet, par nature, de masquer l'identité civile et remplit ainsi une fonction de protection. La protection s'applique tout aussi bien à soi qu'à l'entourage qui partage une partie de cette identification (en premier lieu le nom de famille), comme qu'exprime le blogueur : « c'est pour écrire librement, sans engager d'autres que moi, et sans que les conséquences puissent peser un jour sur les gens de mon nom » (Tiresias⁸).

Cette fonction de protection suppose, chez certains, un certain nombre de stratégies (telle que la variation des formes autonymiques selon les sites fréquentés) visant à assurer l'anonymat. Des conseils sont même fournis aux néophytes :

Evitez un pseudo qui renvoie une image potentiellement péjorative (référence à votre orientation politique, religieuse, connotation sexuelle etc.). En effet, nul n'est à l'abri d'être démasqué derrière un pseudo. De plus, évitez toujours que votre pseudo soit directement relié à votre identité. Dès lors, il serait très facile de vous suivre sur le Net, même caché derrière un pseudo. Enfin, n'hésitez pas à varier les pseudos pour éviter d'être suivi sur Internet (cf Portrait Google). Par exemple, mettez surfer009 sur un site, m_surfer sur un autre etc.⁹

Cette protection n'est pas motivée par le mensonge. Elle apparait le plus souvent comme stratégie visant à protéger la vie privée, en une forme de pudeur sociale et que les autres internautes doivent respecter, comme en témoigne cet échange sur un forum d'amateurs d'animaux à plumes¹⁰ :

Mike – Voilà je remarque que sur le forum il y a une grande diversité de pseudo, dont certains très originaux! Moi qui suis très curieux, j'aimerais que tous le monde partage les origines de son pseudo et nous raconte sa petite histoire. Moi c'est tous simple, je m'appel Mickaël donc je diminue en Mike.A vous....

⁸ Tiresias, 2002, « Appelez-moi Georges », billet électronique publié à l'adresse : <http://www.uzine.net/article1824.html>, consulté le 10/03/2014.

⁹ <http://www.commentfaiton.com/fiche/voir/42273/comment-choisir-un-pseudo-pour-surfer-sur-internet>, consulté le 10/03/2014

¹⁰ <http://plumage.forum-actif.net/t8788p200-d-ou-vient-ton-pseudo>, consulté le 10/03/2014

Orpette – Mon pseudo vient du fait que j'ai un tatouage de mon coq Orpington fauve , depuis plus de 20 ans , j'ai gagné un concours avec lui (parquet) donc à l'époque l'on m'avait donné ce surnom Voilà la petite histoire ...

Mike – Trop fort, tu peux nous montrer une photo de ton tatou stp?

Marie-Pierre – M'enfin Mike, c'est peut-être très indiscret !!!

Orpette – je vais essayer car il est placé sur un endroit que l'on ne montre pas, mon Paon est sur l'épaule là pas de problème , bon je vais essayer pour que cela reste" anonyme " Tout juste Marie Pierre

Mike – [photo]voilà , il a 25 ans et les couleurs sont passées, bon vous le dites à personneCHUT

Désolée pour la qualité mais je ne peux pas faire autrement

Mike – [citant Marie-Claire] Ah oui je n'y avait pas pensé ^^ . Mais on ne vois pas où il est Merci.

La protection est d'autant plus grande que les pseudonymes sont généralement motivés. Ils renvoient souvent à un trait identifiant et possède une signification cachée qui n'est pas dénuée de sens pour les utilisateurs : une passion, un lien affectif, un trait de caractère :

Chulalo – alors chula est un mot espagnol qui a plusieurs significations = effrontée , crâneuse et belle selon le registre. Bref l'intonation du mot m'avait marqué (tchoula) et ça m'est resté.

lo = pour la première syllabe de mon prénom.

Et naquît CHULALO¹¹

Cette stratégie ne relève ainsi pas de la tromperie mais plutôt d'un dévoilement crypté, destiné à soi et à ceux qui sauront l'entendre (par exemple dans les forums spécialisés). On les retrouve notamment dans les forums de masturbation en ligne (F. Perea¹²) où ils permettent notamment de déclarer ses préférences sexuelles (*like_anal, bistud, travesta, trannyonCAM, Pantyhoseguy...*), de préciser un critère qui paraîtra attractif : âge (*19yersmario, dann18, boy 32...*), caractéristique physique (*aaron20cm, sugardaddy...*), disposition (*papitohorny, horny kalim¹³...*), etc.

Le pseudonyme constitue alors un écran de projection sur lequel s'expose un aspect d'une *vérité de soi*, parcellaire et circonstancielle, destiné à une « tribu » qui « repose sur la cohésion de ses membres : [1] à l'intérieur de la communauté, par le partage d'usages de langue, de symboles, d'affects... [2] vis-à-vis de son extérieur, en une logique manichéenne où s'opposent un *eux* et un *nous* » (I. Pledel¹⁴). De ce point de vue, il constitue moins un mensonge qu'une exposition d'une intimité identitaire.

L'INTIME ET LE PUBLIC

Le fil conducteur s'identifier / s'identifier différemment / ne pas dire, semble ainsi croiser, plus que le questionnement sur le mensonge, la configuration de la publicisation de soi faisant se croiser sphère publique et sphère privée, en nécessitant de ce fait un entrelacement des fonctions de protection et de projection.

¹¹ <http://www.prometheusfranceforum.com/t123-la-signification-de-vos-pseudonymes>, consulté le 10/03/2014

¹² Perea F., 2013, « Les échanges dans les forums de masturbation internationaux : relations et scripts autour de l'acte corporel intime virtuel », dans F. Dervin (éd.), *Les relations intimes internationales*, Paris, Archives contemporaines, p.115-138.

¹³ <http://www.camvoice.com> (échanges observés juin en 2012).

¹⁴ Pledel I., 2009, « Réseaux sociaux et comportements tribaux », publié à l'adresse <http://www.placedesreseaux.com/Dossiers/reseau-relationnel/agoravox1.htm>, consulté le 10/03/2014.

Les réseaux sociaux consistent, en grande partie, en une publicité de données qui sont considérées comme participant de l'échange interpersonnel privé, si *privé* désigne ce qui n'appelle pas l'intervention du pouvoir public, s'affranchit de son champ d'action. Alors, la sphère privée se trouve en partie projetée sur la scène publique. Le phénomène est nommé *extimité* par S. Tisseron¹⁵ substituant le préfixe « extérieur » (*ex*) à celui d'« intérieur » (*in*) dans le cadre d'une étymologie erronée mais qui fait sens.

Je propose d'appeler « extimité » le mouvement qui pousse chacun à mettre en avant une partie de sa vie intime, autant physique que psychique (2001, p. 52).

Le travail *extime* n'est pas simple exposition, il se double, pour S. Tisseron, d'une fonction d'appropriation, dynamique, de l'intimité :

Cette tendance est longtemps passée inaperçue bien qu'elle soit essentielle à l'être humain. Elle consiste dans le désir de communiquer à propos de son monde intérieur. Mais ce mouvement serait incompréhensible s'il ne s'agissait que de l'« exprimer ». Si les gens veulent ainsi extérioriser certains éléments de leur vie, c'est pour mieux se les approprier, dans un second temps, en les intériorisant sur un autre mode grâce aux réactions qu'ils suscitent chez leurs proches. Le désir d'extimité est en fait au service de la création d'une intimité plus riche (2001, p. 52-53).

Ainsi, le sujet s'approprie, « apprivoise » pourrait-on dire, certains éléments de son intimité en les faisant ratifier par les autres. P. Sibilia¹⁶ observe les dynamiques subjectives à l'œuvre dans les publications « extimes » en ligne et établit une filiation avec les journaux intimes du XIX^e et du début du XX^e siècle en ce qu'ils remplissent également des fonctions d'encadrement et de révélation de la subjectivité. Mais, si le journal intime marquait une séparation entre le public et le privé comme point d'équilibre et de préservation de soi travaillé dans l'introspection, l'exposition publique extime correspond à une exhibition qui suppose une forme de transparence aux autres :

Qu'est-ce qui s'est passé dans notre société pour que change à ce point l'idée d'intimité ? [...] Les gens diffusent sur Youtube leurs échographies, leurs vidéos pornographiques faites maison, tout. Qu'est s'est-il passé pour que l'intimité ne soit plus la valeur précieuse qu'elle était au XIX^e et XX^e siècles ? Ce que s'est passé a changé la façon dont nous nous construisons en tant que sujets, la manière que nous avons de nous définir. L'introspection s'est affaiblie. Maintenant, nous nous définissons par ce que nous pouvons montrer et que les autres voient. L'intimité est donc essentielle pour définir ce que nous sommes comme ce que nous montrons. Cela confirme que nous existons (C. Pérez-Lanzac¹⁷).

De ce point de vue, l'exposition extime de soi sur les réseaux sociaux, en attente de *like* ou de *retweets*, d'une ratification de la *face* et du *territoire* écrivait Goffman¹⁸, permet de saisir l'apparent paradoxe entre protection et projection : l'intimité exposée en quête d'une approbation s'accompagnant d'une prise de risque (de l'absence de retour à la réponse négative¹⁹), elle suppose que soient mises en place des précautions protectrices préalables.

¹⁵ Tisseron S., 2001, *L'intimité surexposée*, Paris, Ramsay.

¹⁶ Sibilia P., 2008, *La Intimidación Como Espectáculo*, Buenos Aires, Fondo de Cultura económica.

¹⁷ Pérez-Lanzac C., 2009, « Tu extimidad contra mi intimidad. El auge de la telerealidad y las redes sociales ha cambiado la forma de entender el privado », journal *El País* du 24/03.

¹⁸ Goffman, E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 2 : Les relations en public*, Paris, Minuit.

¹⁹ le *dislike* de facebook existe sous forme d'émoticône mais la firme de Menlo Park ne l'intègre pas comme bouton, craignant les conséquences d'un *bashing* (lynchage médiatique) de masse sur un billet ou une page de profil.

L'anonymat permet ici, en cas de retour négatif, de pouvoir se désengager de l'échange, quitte à y revenir sous un autre pseudonyme. Dans ce cas, la forme autonymique vise moins à établir le mensonge qu'à créer les conditions de l'« expression » d'une parcelle sincère de la vérité de soi.

EN GUISE DE CONCLUSION

Le masquage de l'identité civile que permet l'emploi du pseudonyme en ligne ne relève pas dans son essence première d'une volonté de mensonge, quand bien même cette dernière n'est pas exclue de son champ d'application. Les conditions d'interaction ne visent pas par principe initial un élément de tromperie sur l'identité civile puisque les internautes reconnaissent les pseudonymes comme tels et puisque certains (nombreux) espaces d'internet incitent à leur emploi. Au contraire, il semble que dans de nombreuses circonstances, ces formes autonymiques permettent l'expression d'une certaine vérité de soi, prudente, protégée, révélatrice de certains traits identitaires d'ordinaire réservés aux proches, aux intimes. Et J. Velkovska²⁰ d'écrire :

La construction de l'autre dans l'espace du média est extrêmement générale et anonyme. En même temps, cet autre fait partie du quotidien : on converse tous les jours avec lui et l'on passe ensemble des heures sur le réseau. Avec les médias électroniques, il devient possible de vivre dans un monde à la fois d'abstraction et de proximité (p. 212).

Cette tension à l'autre, en quête de ratification de soi, questionne le cloisonnement des sphères publiques et privées, notamment à travers les dynamiques de l'exposition extime, qui révèlent la complexité du repérage et de la protection des sociétés et des individus dans l'espace numérique, entre liberté et surveillance, publicisation et privacité.

²⁰ Velkovska J., 2002, « L'intimité anonyme dans les conversations électroniques sur les webchats », *Sociologie du travail*, n°44, pp. 193-213.